CETELEM

77

CETELEM

Société Anonyme au capital de 138 209 000 francs
Siège Social : 25, avenue Kléber, Paris 16e
Direction Générale : 89, avenue Charles-de-Gaulle,
Neuilly-sur-Seine
Tél. : 637-81-81

assemblée générale ordinaire du 21 mars 1978

exercice 1977

sommaire

Rapport du Conseil d'Administration ..... p. 4
Résolutions ..... p. 12
Rapports des Commissaires aux Comptes ..... p. 14
Comptes ..... p. 16

conseil d'administration

Président d'Honneur - Fondateur
Jacques de Fouchier

Président
Jean Chicoye

Administrateurs
Compagnie Bancaire
représentée par Pierre Besse
Henry de Blanchard
Daniel Bucheli
François Delavallée
Henri Duhamel
Loïc de Fouchier
Paul Jocteur-Monrozier
Étienne Maure
Boris Méra
Maurice de Rambuteau
Paul-Roger Sallebert

censeurs

Louis de Chastellux
Christian de Longevialle
Jean-Claude Poussif
Michel Rubinstein
Claude Toussaint

direction générale

Jean Chicoye
Président-Directeur général

Gérard de Chaunac-Lanzac
Directeur général

Francis Azoulay
Conseiller du Président

Pierre Boucher
Directeur général adjoint

Jacques Pons
Directeur général adjoint

Jean Delage
Directeur - Secrétaire général

commissaires aux comptes

Robert Mazars
titulaire

André Reydel
titulaire

Claude Castel
suppléant

commissaire du gouvernement

Aimé Teyssier d'Orfeuil

répartition du capital

Compagnie Bancaire	80,85 %
Union Française de Banques	0,10 %
Banques actionnaires	0,42 %
Fédération des Industries Électriques et Électroniques (F.I.E.E.)	1,46 %
Actions dans le public	17,17 %
	100,00 %

évolution des caractéristiques d'exploitation cetelem - cofica - cofibail-auto

Montants en millions de francs	*1971*	*1972*	*1973*	*1974*	*1975*	*1976*	*1977*	*Moyenne annuelle 1977/1971*	*Moyenne annuelle 1977/1975*
L'activité									
Production en montant	2 544	3 862	3 813	3 768	4 804	6 229	6 953	+ 18 %	+ 20 %
Production en nombre (milliers de dossiers)	847	967	1 012	947	983	1 051	1 008	+ 3 %	+ 1 %
Montant moyen (francs)	2 600	3 300	3 200	3 400	4 300	5 300	6 200	+ 15 %	+ 20 %
Encours géré en montant (fin d'année)	2 385	3 348	3 882	3 818	4 487	5 822	6 716	+ 19 %	+ 22 %
Encours géré en nombre (milliers de dossiers)	1 179	1 413	1 604	1 680	1 577	1 737	1 836	+ 8 %	+ 8 %
Encours moyen du dossier (francs)	2 020	2 370	2 420	2 270	2 850	3 350	3 660	+ 10 %	+ 13 %
Les moyens									
Effectifs au 31 décembre	1 345	1 537	1 698	1 741	1 779	1 797	1 811	+ 5 %	+ 1 %
Nombre de bureaux	87	94	97	99	104	117	127	+ 7 %	+ 10 %
Fonds propres consolidés au 31 décembre après répartition (1)	248	264	273	269	323	367	425	+ 9 %	+ 15 %
Les résultats (1)									
Bénéfice net	25,8	29,6	17,8	4,4	42,2	53,7	69,2	+ 18 %	+ 28 %
Bénéfice par action (francs)	18,6	21,4	12,8	3,2	30,5	38,9	50,0	+ 18 %	+ 28 %
Rentabilité nette des fonds propres consolidés moyens du Cetelem	11,3 %	11,6 %	6,6 %	1,6 %	14,3 %	15,6 %	17,5 %	—	—

(1) Cetelem - Cofica de 1971 à 1975 ; Cetelem - Cofica - Cofibail-Auto en 1976 et 1977.

rapport du conseil d'administration

la situation économique

Après la forte reprise de 1976 résultant du plan de soutien à l'économie de fin 1975, l'année 1977 a marqué une croissance très modérée de l'activité économique.

Les mesures de lutte contre l'inflation, et notamment le sensible ralentissement de la progression du pouvoir d'achat, ont en particulier affecté le développement de la consommation des ménages : celle-ci devrait avoir connu une croissance de l'ordre de 3 % par rapport à 1976, année durant laquelle elle avait progressé de 4,9 % sur 1975. En matière de consommation de produits industriels, l'augmentation en 1977 par rapport à 1976 aura été voisine de 2 %.

Cette croissance modérée se retrouve sur chacun des principaux marchés sur lesquels intervient le Cetelem, à l'exception du marché de l'automobile qui est resté bien orienté.

Indice des prix et consommation des ménages
(taux d'accroissement sur l'année précédente)
en %

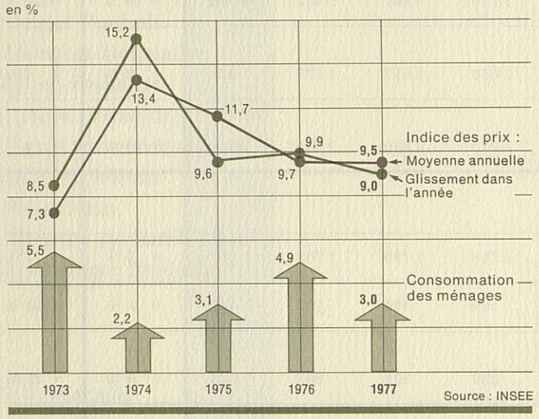

Taux d'équipement des ménages

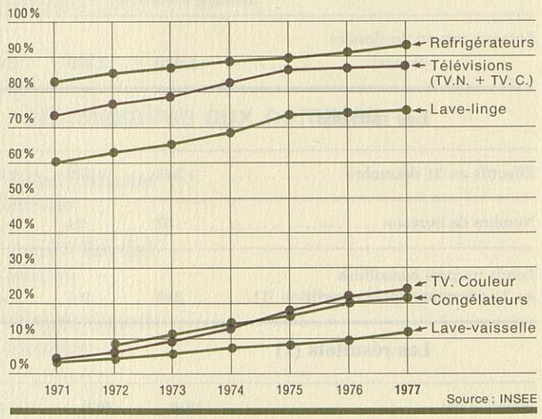

Consommation des ménages en produits industriels
indice base 100 : moyenne annuelle 1974

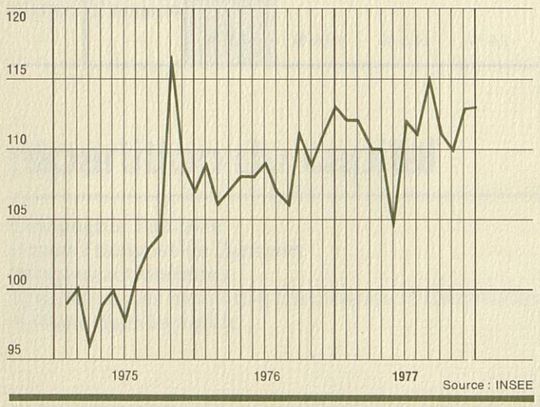

les marchés

Le marché des appareils ménagers a été probablement le plus touché. Les résultats de l'exercice qui étaient en hausse de 8 % en 1976, marquent une baisse de l'ordre de 1 % en 1977.

Le marché de la télévision et des appareils audio-visuels a enregistré une progression d'activité de l'ordre de 6 %. Le taux d'équipement des ménages en télévision continue de progresser ; il devrait atteindre cette année 86,7 %, la télévision couleur se substituant progressivement à la télévision noir et blanc. On peut estimer qu'en 1977, 2 100 000 téléviseurs ont été achetés par les ménages, dont 58 % de récepteurs couleur.

Le marché de l'ameublement, après avoir connu un début d'année très difficile, s'est redressé au cours du quatrième trimestre. Toutefois, en raison du retard accumulé au cours du premier semestre, les résultats obtenus en 1977 devraient être inférieurs à ceux de 1976.

Le marché de l'automobile aura atteint en 1977 son niveau record, démentant ainsi les prévisions pessimistes faites en début d'année. Le nombre de voitures construites par les quatre grands constructeurs français est proche de 3,1 millions en 1977, soit environ 200 000 de plus qu'en 1976 ; le nombre des immatriculations de voitures françaises et étrangères a atteint environ 1,9 million, en progression de 3 % sur 1976.

la situation monétaire

1 - L'évolution des taux d'intérêts

Après avoir connu en 1976 une très forte montée liée à l'accélération de l'inflation, les taux pratiqués sur le marché monétaire ont régulièrement décru d'octobre 1976 à septembre 1977. A cette date, les autorités monétaires ont répercuté cette baisse sur le taux de l'escompte qui a été réduit d'un point, passant de 10,5 % à 9,5 %. Parallèlement, le taux de base bancaire a été ramené de 9,6 % à 9,3 %. Puis un renversement de tendance est apparu : les taux ont remonté rapidement de près de 1 point entre septembre et décembre. En moyenne sur l'année, les taux ont marqué une augmentation de l'ordre de 0,50 point par rapport à 1976.

Ces évolutions ont conduit les Établissements Financiers à maintenir en 1977 leurs barèmes au niveau défini en octobre 1976.

Taux d'intérêt en France
Taux de base bancaire
Taux du 1 an
Taux du jour le jour

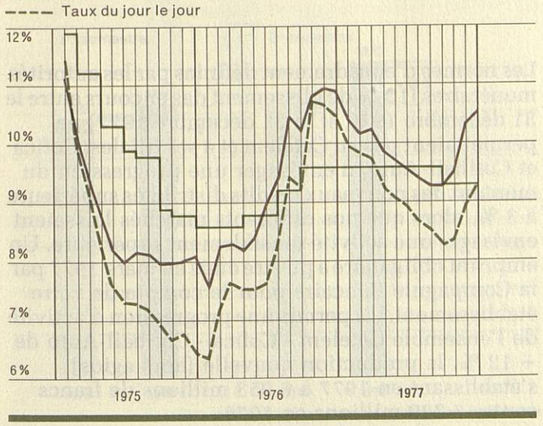

2 - Les conditions réglementaires

Sur ce plan, la caractéristique dominante de l'année a été la limitation très stricte marquée par les normes d'encadrement du crédit. Celles-ci autorisaient dans l'année un accroissement des encours de 10 % qui correspondait en fait à la seule augmentation du coût de la vie et interdisait donc une progression du volume de l'activité.

Normes d'encadrement
base 100 : décembre 1974

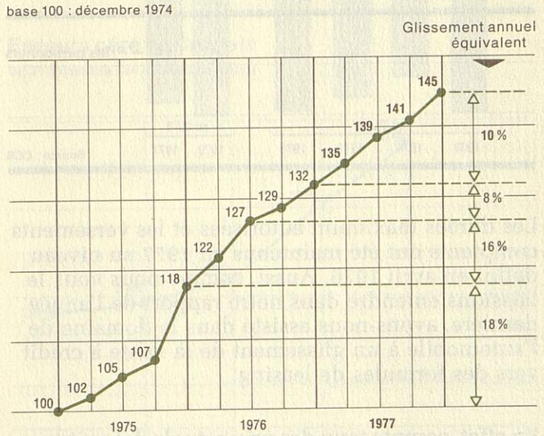

Aussi le développement des opérations de crédit n'a pas pu suivre la progression des marchés, cependant faible, ce qui a amené l'ensemble des établissements distributeurs, et en particulier le Cetelem et ses filiales, à limiter le montant des nouveaux crédits distribués.
Nous reviendrons ultérieurement sur ce point.

La règle de la ratio, qui limite le montant des encours à 10 fois celui des fonds propres, est restée inchangée en 1977. Il n'est pas cependant impossible qu'elle soit un jour remise en cause dans le cadre de la définition de nouveaux coefficients réglementaires applicables à l'ensemble de la profession bancaire. Cette révision, si elle intervient, mettrait un terme à une situation qui nous paraît, comme nous l'avons déjà expliqué, discriminatoire à l'égard des Établissements Financiers et parfois même contradictoire avec les dispositions prévues par l'encadrement du crédit.

Encours de crédits portés par les banques et les établissements financiers

agios inclus - en milliards de francs

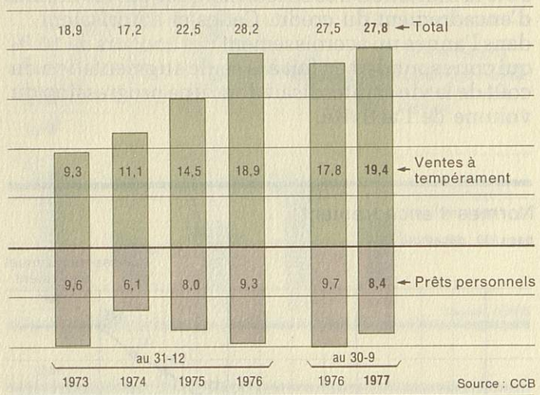

Les durées maximum autorisées et les versements comptants ont été maintenus en 1977 au niveau défini en avril 1976. Aussi, comme nous vous le laissions entendre dans notre rapport de l'année dernière, avons-nous assisté dans le domaine de l'automobile à un glissement de la vente à crédit vers des formules de leasing.

En effet, compte tenu des prix actuels des voitures, la durée maximum des opérations de ventes à tempérament fixée à 24 mois ne permet pas un étalement suffisant des règlements et conduit à des mensualités trop lourdes pour l'acheteur. A titre d'exemple, un financement de F 20 000 correspond à 24 mensualités de F 1 018 en ventes à tempérament alors que, amorti sur 48 mois, le leasing réduit le remboursement mensuel pour un même financement à F 578.

Il paraît essentiel de rappeler que cette situation nous semble malsaine. Nous continuons de penser qu'il conviendrait d'allonger à 30 ou 36 mois la durée des opérations de ventes à crédit ou des prêts personnels de telle façon que ces deux modes de financement puissent à nouveau jouer le rôle économique qu'ils ont eu au cours des années passées. Il est bien certain que, si une telle décision n'est pas prise, le leasing, qui, déjà en 1977 a représenté environ 17 % du nombre de voitures neuves vendues, verra sa part devenir prépondérante. Cette évolution ne manquerait pas de provoquer de profondes perturbations sur le marché de l'automobile. En outre il paraît probable que pour certains autres produits onéreux, chaînes HI-FI par exemple, nous risquons d'assister au développement de formules de financement analogues au leasing si des dispositions concernant la durée des opérations de ventes à tempérament ne sont pas prises en temps voulu.

Enfin, en décembre, le Parlement a voté le texte de loi, présenté par le Secrétaire d'État à la consommation, relatif à «l'information et à la protection du consommateur dans le domaine des opérations de crédit». Les principes qu'il met en application sont ceux que votre Société s'est toujours efforcée de respecter. Il entrera en vigueur dans le courant de 1978.

les sociétés

Les normes d'encadrement définies par les autorités monétaires (10 % de glissement des encours entre le 31 décembre 1976 et le 31 décembre 1977) ne permettaient pas au Cetelem et à ses filiales, Cofica et Cofibail-Auto, d'envisager une progression du montant des nouveaux crédits distribués supérieure à 3 %, alors que nos différents marchés laissaient envisager une activité sensiblement supérieure. Un emprunt obligataire a pu être émis en mars 1977 par la Compagnie Bancaire pour le compte de votre établissement. Il a permis une progression d'activité de l'ensemble Cetelem - Cofica - Cofibail-Auto de + 12 %, la production nouvelle (hors agios) s'établissant en 1977 à 6 953 millions de francs contre 6 229 millions en 1976.

1 - Le Cetelem

La production du Cetelem s'est élevée en 1977 à 3 681 millions de francs, en progression de 10 % sur 1976. Cette production supplémentaire a été principalement effectuée au cours du deuxième semestre : c'est ainsi en effet que la production du premier semestre a atteint 1 709 millions de francs,

Production du Cetelem

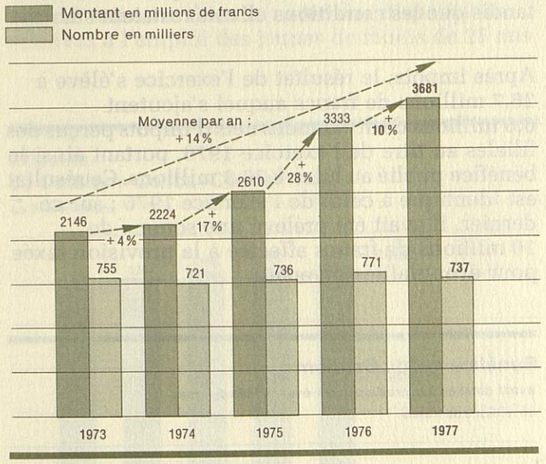

Production semestrielle du Cetelem

en millions de francs

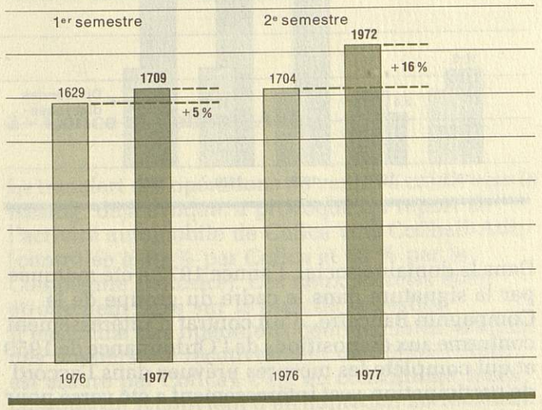

en progression de 5 % sur 1976 tandis que la production du deuxième semestre a atteint 1 972 millions de francs, en progression de 16 % sur l'année dernière.

De son côté, l'activité mesurée en nombre de dossiers a marqué une régression de 4 % traduisant d'une part l'augmentation du découvert moyen et, d'autre part, la rigueur de l'encadrement. Observée sur les trois dernières années, la croissance annuelle moyenne de la production du Cetelem reste cependant satisfaisante : + 18 %.

Parallèlement au développement de la production, les encours gérés par le Cetelem enregistrent en fin d'année une augmentation de 17 % par rapport à la fin de l'exercice 1976. Cette croissance, supérieure à la norme d'encadrement autorisée, ne signifie pas un dépassement de celle-ci, mais traduit les possibilités supplémentaires offertes par emprunt obligataire ; en effet, le Cetelem, comme ses filiales, s'est attaché en 1977, comme il l'a toujours fait depuis 1973, à respecter strictement les dispositions prévues par les autorités monétaires en matière d'encadrement du crédit.

Encours géré du Cetelem

au 31 décembre - en millions de francs

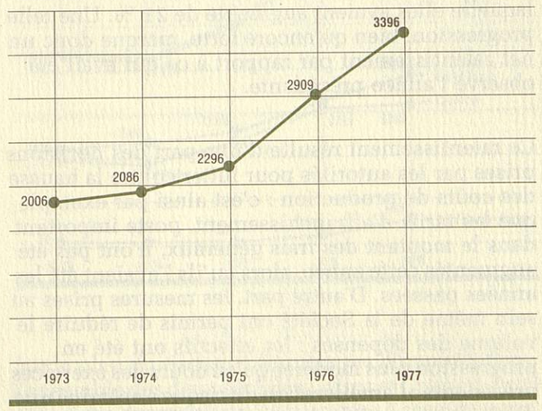

Par ailleurs le Cetelem a poursuivi la commercialisation des contrats d'assurances et de capitalisation présentés par Cardif, Compagnie d'assurances du groupe de la Compagnie Bancaire.

Cette activité se développe conformément aux prévisions. Le montant des primes émises dans l'année a atteint 98 millions de francs ; les provisions mathématiques correspondantes constituées à Cardif s'élèvent à 138 millions de francs au 31 décembre 1977.

Sur le plan du risque final des opérations, le Cetelem a enregistré en 1977, comme déjà en 1976, les résultats de l'amélioration très sensible des techniques utilisées tant en matière d'étude que d'octroi et de recouvrement des dossiers. Sur le compte d'exploitation, cette amélioration se traduit au total par une réduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement qui, comme les années passées, ont été déterminées de façon à couvrir la totalité des risques potentiels inscrits dans les encours. Il faut toutefois se garder d'extrapoler les résultats enregistrés en 1977 aux exercices futurs : en effet, à qualité de production égale au niveau atteint en 1977, le montant des provisions devrait, à l'avenir, croître à un rythme analogue à celui de l'encours, ce qui entraînera une augmentation du montant des dotations aux provisions à constituer par prélèvement sur les résultats. Ce phénomène ne traduira pas l'alourdissement du risque lui-même, mais seulement le maintien de sa qualité.

Les charges d'exploitation de l'exercice connaissent une progression de 13 % sur 1976, année durant laquelle elles avaient augmenté de 21 %. Une telle progression, bien qu'encore forte, marque donc un net ralentissement par rapport à ce qui avait été observé l'année précédente.

Ce ralentissement résulte d'une part des décisions prises par les autorités pour lutter contre la hausse des coûts de production : c'est ainsi par exemple que les tarifs d'affranchissement, poste important dans le montant des frais généraux, n'ont pas été augmentés cette année, alors qu'ils l'avaient été les années passées. D'autre part, les mesures prises au sein même de la Société ont permis de réduire le volume des dépenses : les effectifs ont été en progression plus modérée qu'au cours des exercices précédents ; l'amélioration du risque a entraîné une diminution sensible du nombre de lettres adressées aux clients.

Au total, les résultats enregistrés sur le plan des charges d'exploitation en 1977 permettent de respecter l'objectif que nous nous sommes fixé et que nous évoquions dans notre dernier rapport : faire coïncider en moyenne leur progression avec celle de l'encours : c'est ainsi que sur la période 1974-1977, charges d'exploitation et encours gérés ont crû à un rythme de 15 % l'an.

Le résultat avant impôts du Cetelem s'établit au même niveau qu'en 1976 : 57,8 millions de francs contre 59,7 millions. Cette stabilité résulte de la progression de l'encours et de la contraction simultanée du taux de marge financière (provoquée par le renchérissement du coût des ressources tandis que les conditions clients restaient stables).

Après impôts, le résultat de l'exercice s'élève à 28,7 millions de francs auquel s'ajoutent 6,6 millions de dividendes nets d'impôts perçus des filiales au titre de l'exercice 1976, portant ainsi le bénéfice publié au bilan à 35,3 millions. Ce résultat est identique à celui de l'exercice 1976 ; sur ce dernier, il avait été prélevé une somme de 10 millions de francs affectée à la provision taxée pour éventualités diverses.

Bénéfice net du Cetelem

avant dotation à la provision pour éventualités diverses

en millions de francs

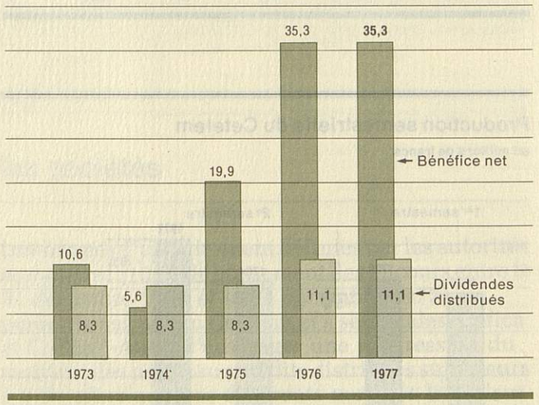

Dans le domaine social, l'année 1977 a été marquée par la signature dans le cadre du groupe de la Compagnie Bancaire, d'un contrat d'intéressement conforme aux dispositions de l'Ordonnance de 1959 et qui complète les mesures prévues dans l'accord de participation ; cet intéressement a été versé pour

la première fois en juin 1977, le montant perçu par chaque collaborateur représentant environ 30 % de son salaire mensuel.

En matière d'évolution des carrières le Cetelem, tout en se limitant au cadre défini par les recommandations gouvernementales, a continué de mener la politique de promotion interne qui est traditionnellement la sienne.

Enfin, un effort particulier a été mené au cours du second semestre dans le cadre des dispositions relatives à l'emploi des jeunes de moins de 25 ans.

Effectifs
de Cetelem–Cofica–Cofibail-Auto

au 31 décembre

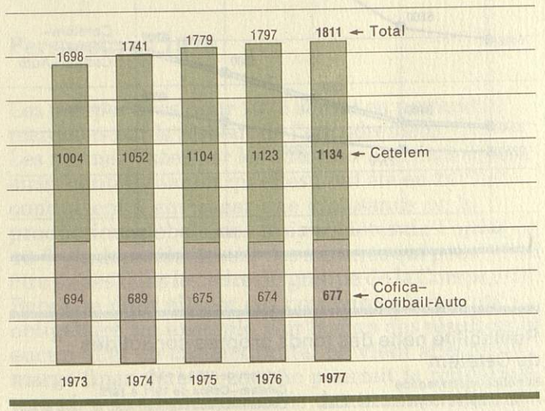

2 - Cofica et Cofibail-Auto

Le transfert des opérations de ventes à crédit vers le leasing, déjà évoqué, a provoqué un report de l'activité automobile de Cofica vers Cofibail-Auto (contrôlée à 40 % par Cofica et 60 % par la Compagnie Bancaire). Ces deux sociétés étant étroitement liées sur le plan de la gestion (l'ensemble des opérations commerciales, d'étude des dossiers, de recouvrement de Cofibail-Auto est assuré par Cofica), c'est en consolidant leurs comptes qu'il convient d'en apprécier les résultats.

La production consolidée a atteint 3 272 millions de francs en 1977, en progression de 13 % par rapport à 1976. Le chiffre d'affaires de Cofica s'élève à 2 664 millions de francs, niveau comparable au chiffre de 1976 ; celui de Cofibail-Auto à 608 millions de francs contre 190 millions l'année dernière. Ainsi de 7 % en 1976, la part du leasing est passée à 19 % en 1977. Exprimée en nombre de dossiers, l'activité au total a régressé de 3 %. Ces chiffres, sensiblement voisins de ceux du Cetelem, traduisent les mêmes faits : contraintes de l'encadrement et augmentation du montant moyen des opérations traitées.

Les encours gérés de Cofica et Cofibail-Auto croissent de + 14 % sur 1976. Parallèlement à la production, les encours de Cofica augmentent légèrement (+ 3 %) tandis que les immobilisations nettes hors taxes de Cofibail-Auto progressent de 151 millions de francs fin 1976 à 485 millions de francs fin 1977.

Encours géré de Cetelem–Cofica et
immobilisations nettes h.t. de Cofibail-Auto

au 31 décembre - en millions de francs

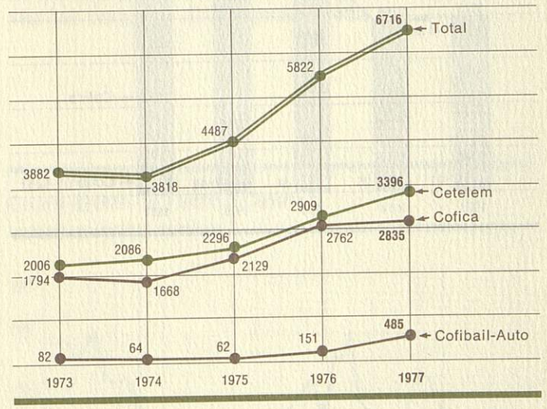

Sur le plan du risque et des charges d'exploitation, l'ensemble des deux sociétés Cofica et Cofibail-Auto enregistre des résultats comparables à ceux de votre Société.

Comme au Cetelem, et pour les mêmes raisons, le résultat cumulé avant impôts de Cofica et Cofibail-Auto s'établit à un niveau équivalent à

celui de l'année dernière : 93,5 millions de francs en 1977 contre 96,5 millions en 1976.
En raison de la stagnation de l'activité propre de Cofica, le résultat de celle-ci régresse : 70,7 millions de francs en 1977 contre 84,5 millions en 1976, tandis que celui de Cofibail-Auto augmente sensiblement : 22,8 millions de francs en 1977 contre 12 millions en 1976. Ces résultats tiennent compte l'un et l'autre de la rétribution servie par Cofibail-Auto à Cofica en rémunération des services que cette dernière lui apporte et que nous évoquions précédemment : elle s'élève à 14,1 millions de francs hors taxes contre 2,2 millions l'année dernière.

Production
de Cetelem–Cofica–Cofibail-Auto

en millions de francs

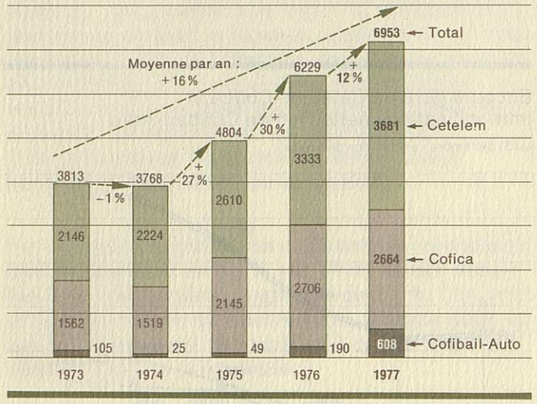

3 - L'ensemble Cetelem - Cofica - Cofibail-Auto

Avec une production cumulée de 6 953 millions de francs contre 6 229 millions en 1976, soit une progression de 12 %, l'ensemble Cetelem - Cofica - Cofibail-Auto a saturé en 1977 les possibilités offertes par l'encadrement. La progression des encours gérés a atteint 15 %.

Le résultat cumulé avant impôts s'élève à 151,3 millions de francs et le résultat consolidé après impôts à 69,2 millions de francs contre 53,7 millions en 1976 après dotations complémentaires au réescompte et 73,3 millions de francs avant. La rentabilité des fonds propres s'établit à 17,5 % pour l'exercice écoulé et en moyenne à 13 % sur la période 1974-1977, témoignant ainsi de la capacité de vos sociétés à faire face à des situations difficiles.

Montants moyens des dossiers financés
de Cetelem–Cofica–Cofibail-Auto

en francs

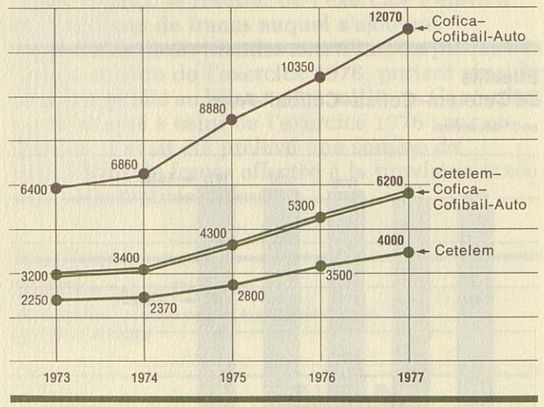

Rentabilité nette des fonds propres consolidés
du Cetelem

Bénéfice net consolidé / Fonds propres moyens consolidés

Cetelem de 1963 à 1970
Cetelem–Cofica de 1971 à 1975
Cetelem–Cofica–Cofibail-Auto en 1976 et 1977

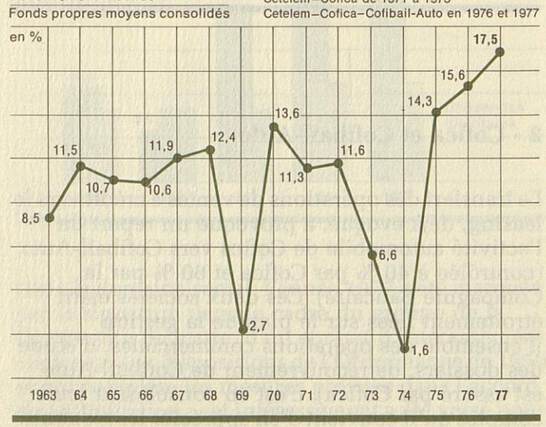

Bénéfice net consolidé du Cetelem

avant dotation à la provision pour éventualités diverses

en millions de francs

Cetelem – Cofica de 1973 à 1975
Cetelem – Cofica – Cofibail-Auto en 1976 et 1977

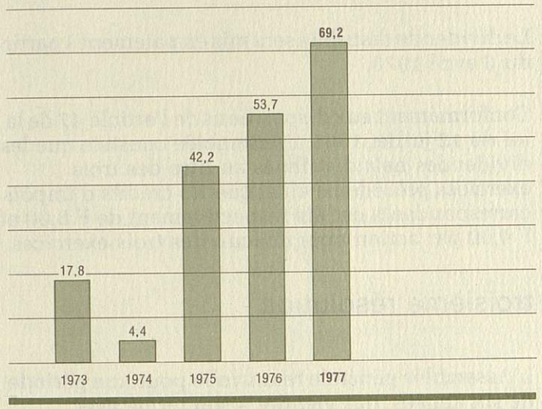

Perspectives 1978

Les perspectives pour 1978 seront en particulier marquées par la rigueur de l'encadrement.
Les normes fixées par les autorités monétaires sont aussi contraignantes qu'elles l'ont été en 1977 et conduisent à envisager une croissance de la production globale des trois sociétés de l'ordre de 10 %, indépendamment des mesures qui pourraient être prises dans le cadre du groupe de la Compagnie Bancaire pour alléger ces contraintes, emprunt obligataire par exemple. Sur le plan des résultats, si aucun effet de ciseaux brutal ne vient affecter la marge financière — comme pourrait le provoquer une vive et ample remontée des taux —, ceux-ci devraient en 1978 se situer à un niveau comparable à celui de 1977.

4 - Gestion-Service

Contrôlée à 50 % par la Compagnie Bancaire, 30 % par le Cetelem et 20 % par Cofica, Gestion-Service, société de prestations de services en microfilm et en informatique a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 15,1 millions de francs en progression de 11 % sur 1976. Le résultat d'exploitation avant impôts de l'exercice s'établit à 0,9 million de francs contre 0,6 million l'année dernière et témoigne de l'essor pris par cette société.

le conseil d'administration

Le mandat d'Administrateur de M. Daniel Bucheli vient à expiration avec la présente Assemblée.

Il en sollicite le renouvellement que nous vous proposons de décider.

Conformément à l'article 26 des statuts, ce mandat viendra à expiration avec l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 1984 pour statuer sur les comptes de l'exercice 1983.

Les mandats de Censeurs de MM. Jean-Claude Poussif, Michel Rubinstein et Claude Toussaint sont également parvenus à leur terme.

Ils en sollicitent le renouvellement. Nous vous proposons d'en décider ainsi.

Conformément à l'article 33 des statuts, ces mandats viendront à expiration avec l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 1984 pour se prononcer sur les comptes de l'exercice 1983.

Cours ajusté de l'action Cetelem

cours moyen mensuel - en francs

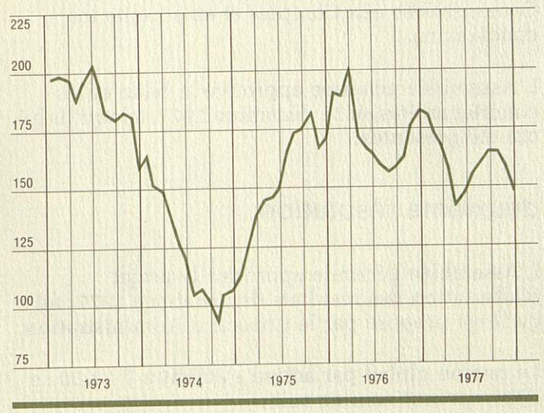

affectation des résultats

Les comptes de l'exercice soumis à votre approbation font apparaître un bénéfice distribuable de F 35 339 117,01.

Bénéfice net de l'exercice	F	35 298 864,55
+ Plus-values disponibles	F	34 046,51
+ Report à nouveau	F	6 205,95
Total	F	35 339 117,01

Nous vous proposons de l'affecter ainsi :

• Réserve provenant de provisions pour investissements libérés	F	1 292 068,00
• Réserves sur plus-values à long terme	F	34 046,51
• Réserves facultatives	F	22 950 000,00
• Dividendes statutaires de 5 %	F	6 910 450,00
• Dividendes complémentaires de 3 %	F	4 146 270,00
Total	F	35 332 834,51
Le solde, soit	F	6 282,50

ferait l'objet du report à nouveau

première résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice 1977 et toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Elle prend acte du rapport général des Commissaires aux Comptes et en accepte les conclusions.

L'Assemblée générale approuve le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 1977, tels qu'ils lui ont été présentés.

deuxième résolution

L'Assemblée générale approuve le projet d'affectation des résultats de l'exercice 1977, tel qu'il est proposé par le Conseil d'Administration.

Le revenu global par action s'établit à F 12,00 se décomposant comme suit :

• Dividende distribué	F	8,00
• Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)	F	4,00

Le dividende distribué sera mis en paiement à partir du 3 avril 1978.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, l'Assemblée constate que les dividendes nets distribués au titre des trois exercices précédents ainsi que les crédits d'impôts correspondants ont été respectivement de F 8,00 et F 4,00 par action pour chacun des trois exercices.

troisième résolution

L'Assemblée générale renouvelle pour une période de six années, qui viendra à son terme avec l'Assemblée générale ordinaire appelée à se réunir en 1984 pour statuer sur les comptes de l'exercice 1983, le mandat d'Administrateur de M. Daniel Bucheli.

quatrième résolution

L'Assemblée générale renouvelle les mandats de Censeurs de MM. Jean-Claude Poussif, Michel Rubinstein et Claude Toussaint pour une période de six années qui viendra à expiration avec l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 1984 pour statuer sur les comptes de l'exercice 1983.

cinquième résolution

L'Assemblée générale prend acte du rapport spécial de Messieurs les Commissaires aux Comptes sur les opérations visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

sixième résolution

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités conformément à la loi.

éléments financiers

rapports des commissaires aux comptes

rapport général

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons vérifié le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Notre examen a été effectué suivant les normes de révision généralement admises et a comporté les sondages et les vérifications que nous avons estimés nécessaires eu égard à l'importance et aux particularités de votre Société.

Les méthodes d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les comptes qui vous sont présentés appellent les observations suivantes :

1 - Dans le but d'harmoniser la présentation des bilans des différentes sociétés du Groupe, les avances aux sociétés immobilières du Groupe d'un montant de F 25 243 312 ont été reclassées en immobilisations alors qu'elles figuraient en débiteurs divers pour F 27 159 392 à la clôture de l'exercice précédent.

2 - Aucune dotation à la provision pour éventualités diverses (provision taxée) n'a été effectuée au titre de l'exercice 1977 alors que l'exercice 1976 avait enregistré une dotation de 10 millions.

3 - L'intéressement des salariés d'un montant de F 651 000 au 31 décembre 1977 figurait en frais de personnel pour F 716 000 au 31 décembre 1976.

Le rapport de votre Conseil d'Administration n'appelle aucune observation de notre part et nous n'avons noté au cours de nos contrôles, aucune opération susceptible de rompre l'égalité entre les actionnaires.

En conclusion de nos travaux et des observations formulées ci-dessus, nous certifions la régularité et la sincérité des comptes de résultats de votre Société pour l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Paris, le 7 février 1978

André Reydel - Robert Mazars
Commissaires aux Comptes Inscrits

rapport spécial

Sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous n'avons pas reçu avis de conventions nouvelles autorisées au titre de l'exercice 1977, par votre Conseil d'Administration et entrant dans le cadre de celles visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Des conventions antérieures ont continué de produire leurs effets au cours de l'exercice 1977 :

1) G.I.E. Neuilly Informatique

Le Cetelem a continué à confier au G.I.E. Neuilly Informatique ses travaux informatiques et a été facturé à ce titre d'un montant de F 6 667 345.

Les personnes concernées sont M. de Chaunac-Lanzac, administrateur unique du G.I.E. et Directeur Général du Cetelem, M. J. Chicoye est Président de Cofica et la Compagnie Bancaire représentée par M. P. Besse, administrateur du Cetelem, est administrateur de Cardif (Compagnie d'Assurances et d'Investissements de France), les sociétés Cofica et Cardif étant membres du G.I.E.

2) Cardif

Le Cetelem met à la disposition de Cardif son organisation commerciale et assure certaines tâches de gestion, le Cetelem étant, en outre, mandataire spécial de Cardif pour le recouvrement des primes et accessoires afférents aux contrats d'assurances souscrits par les clients de cette dernière.

Le Cetelem a facturé à ce titre à Cardif en 1977 un montant de F 2 724 096.

Les personnes concernées sont les mêmes que pour la convention précédente.

3) Cofica

La convention prévue pour le traitement des dossiers contentieux de Cofica s'est poursuivie au cours de l'exercice. Le Cetelem a facturé, à ce titre, à Cofica un montant de F 3 037 244.

Les personnes concernées sont M. J. Chicoye, la Compagnie Bancaire, représentée par M. P. Besse, M. L. de Fouchier, M. B. Méra, M. F. Delavallée et M. G. de Chaunac-Lanzac.

Les autres opérations réalisées avec les différentes sociétés du Groupe, dont nous avons eu par ailleurs connaissance, nous paraissent entrer dans le cadre des opérations courantes pratiquées à des conditions normales visées par l'article 102 de la loi.

Paris, le 7 février 1978

André Reydel - Robert Mazars
Commissaires aux Comptes Inscrits

compte de pertes et profits au 31 décembre

débit		1976	1977
Agios débiteurs		145 176 558,54	174 033 941,20
Frais généraux :			
— Frais de personnel		91 597 024,22	105 668 854,29
— Charges fiscales d'exploitation		11 396 906,38	13 471 210,34
— Autres frais généraux (1)		85 911 907,42	95 255 934,60
Dotation aux amortissements		1 563 444,19	1 183 409,88
Dotation aux provisions		4 933 860,37	—
Participation des salariés		1 641 801,00	2 855 259,00
Intéressement des salariés		—	651 000,00
Dotation à la provision pour investissement		1 187 445,00	2 068 585,00
Provision pour participation des salariés		2 864 000,00	2 604 000,00
Pertes exceptionnelles		—	1 725 128,39
Impôt sur les sociétés		30 549 116,00	29 319 574,00
Contribution exceptionnelle		728 578,00	—
Dotation à la provision pour éventualités diverses		10 000 000,00	—
Bénéfice net de l'exercice	(2)	25 270 460,13	35 298 864,55
Plus-values disponibles		1 512,87	34 046,51
		412 822 614,12	464 169 807,76

(1) Dont dépenses de toute nature exclues en 1977 des charges déductibles fiscalement : F 135 002,00

(2) Ce résultat est établi après dotation de F 10 000 000,00 à la provision taxée pour éventualités diverses.

bilan au 31 décembre

actif	1976	1977
Caisse, Institut d'Émission et Comptes Courants Postaux	8 669 789,51	9 371 231,80
Banques et Correspondants	7 533 245,32	11 940 269,78
Crédits à la clientèle :		
— Portefeuille	403 182,83	483 381,80
— Comptes débiteurs	1 996 686 298,41	2 438 069 266,66
Débiteurs divers	36 336 112,13	12 893 281,46
Comptes d'ordre	26 317 121,31	21 958 737,26
Portefeuille-titres	112 666 298,02	113 229 891,95
Immobilisations nettes	47 972 816,78	76 345 577,70
(dont : amortissements)	*(9 645 926,90)*	*(6 996 255,17)*
	2 236 584 864,31	2 684 291 638,41

crédit	1976	1977
Produits bruts	397 932 068,44	441 334 960,44
Produits divers	4 862 735,32	8 236 780,66
Revenu du portefeuille-titres	6 870 867,82	6 858 112,50
Reprise de provisions	—	991 602,91
Reprise provision participation des salariés	1 351 000,00	2 864 000,00
Profits sur exercices antérieurs	1 797 412,02	3 843 742,90
Plus-values nettes à court terme	6 752,65	554,84
Plus-values nettes à long terme	1 777,87	40 053,51
	412 822 614,12	464 169 807,76

passif	1976 avant répartition	1977 avant répartition	1977 après répartition
Banques - Comptes à vue	62 114 963,29	106 822 065,42	106 822 065,42
Mobilisation de crédits	1 570 380 000,00	1 904 880 000,00	1 904 880 000,00
Créditeurs divers	41 286 460,23	42 674 891,96	53 731 611,96
Comptes d'ordre et provisions diverses	277 071 103,95	319 906 153,13	319 906 153,13
Réserves	122 241 957,02	136 460 410,89	160 736 525,40
dont :			
— *réserve légale*		*13 820 900,00*	*13 820 900,00*
— *réserves diverses*		*46 588 844,25*	*70 830 912,25*
— *prime d'apport*		*46 807 000,00*	*46 807 000,00*
— *réserve spéciale sur plus-values à long terme*		*8 598 650,77*	*8 632 697,28*
— *réserves provenant de plus-values exonérées*		*20 645 015,87*	*20 645 015,87*
Capital	138 209 000,00	138 209 000,00	138 209 000,00
Report à nouveau	9 406,82	6 205,95	6 282,50
Bénéfice net de l'exercice	25 270 460,13	35 298 864,55	—
Plus-values disponibles	1 512,87	34 046,51	—
	2 236 584 864,31	2 684 291 638,41	2 684 291 638,41
hors bilan :			
Engagements par cautions et avals	268 811 261,71	433 922 102,12	433 922 102,12

variations et commentaires sur le bilan

à l'actif	1976	1977	Écarts
Caisse, Institut d'Émission et Comptes Courants Postaux	8 669 789,51	9 371 231,80	+ 701 442,29
Banques et Correspondants	7 533 245,32	11 940 269,78	+ 4 407 024,46
Crédits à la Clientèle :			
— Portefeuille	403 182,83	483 381,80	+ 80 198,97
— Comptes Débiteurs	1 996 686 298,41	2 438 069 266,66	+ 441 382 968,25
Débiteurs Divers • En 1976, les avances aux sociétés immobilières incluses dans ce poste représentaient F 27 159 392,04. • En 1977, ces avances qui s'élèvent à F 25 243 312,57 ont été reclassées dans le poste «Immobilisations».	36 336 112,13	12 893 281,46	− 23 442 830,67
Comptes d'Ordre	26 317 121,31	21 958 737,26	− 4 358 384,05
Portefeuille-Titres • Acquisition de 5 429 actions Cofica pour F 448 451,20, portant notre participation à 98,44 % du capital de cette société. • Cession de 506 actions SIS Exploitation, correspondant à une valeur d'acquisition de F 14 381,40. Du fait de la fusion de cette société avec la Société d'Informatique et de Système (SIS) décidée par l'AGE du 29/07/77, il a été attribué 733 titres SIS correspondant aux 733 actions SIS Exploitation détenues par notre société. • Réduction du capital par voie de réduction du nombre d'actions de la SIS, soit : 312 actions (AGE du 29/04/77). • Acquisition de 1 260 actions SIS pour une valeur de F 126 000 à la suite de l'augmentation du capital de cette société. • Échange de 7 200 actions Sefisa contre 900 titres Seficetesa dans le cadre de la fusion intervenue entre ces deux sociétés au cours de l'année 1977. • Reprise de provision pour dépréciation de F 3 524,13.	112 666 298,02	113 229 891,95	+ 563 593,93
Immobilisations nettes • Les avances aux sociétés immobilières représentant F 25 243 312,57, figurent en 1977 dans ce poste, alors qu'en 1976 elles étaient incluses dans le poste «Débiteurs Divers» pour un montant de F 27 159 392,04. • Acquisition de 15 474 actions de la Société Foncière de la Compagnie Bancaire pour une valeur de F 3 125 748,00, à la suite de l'augmentation du capital du 21/07/77 notre participation de 10,42 % dans cette société reste inchangée. • Les SCI Kléber Lodève et Kléber Lille, ainsi que la SARL Kléber Troyes, ont fait l'objet d'une liquidation ; la valeur d'achat correspondante est de F 10 000.	47 972 816,78	76 345 577,70	+ 28 372 760,92
Total	2 236 584 864,31	2 684 291 638,41	+ 447 706 774,10

au passif	1976 avant répartition	1977 avant répartition	Ecarts
Banques - Comptes à vue	62 114 963,29	106 822 065,42	+ 44 707 102,13
Mobilisation de Crédits	1 570 380 000,00	1 904 880 000,00	+ 334 500 000,00
Créditeurs Divers	41 286 460,23	42 674 891,96	+ 1 388 431,73
Comptes d'Ordre et Provisions Diverses	277 071 103,95	319 906 153,13	+ 42 835 049,18
Augmentation : • du réescompte des mensualités à échoir, pour F 49 201 803,70 • de la provision pour investissement, pour F 776 517,00 *Diminution :* • de la provision pour créances douteuses, pour F 6 596 278,66 • de la provision pour participation des salariés au titre de l'exercice 1977, pour F 260 000,00 • de la provision pour charges à payer, pour F 50 023,02 • des divers comptes d'ordre, pour F 236 969,84			
Réserves Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/04/77, augmentation des réserves par affectation : • à la réserve légale, pour F 3 455 220,00 • à la réserve provenant de la provision pour investissement, pour F 761 721,00 • à la réserve sur plus-values à long terme, pour F 1 512,87 • aux réserves facultatives, pour F 10 000 000,00	122 241 957,02	136 460 410,89	+ 14 218 453,87
Capital	138 209 000,00	138 209 000,00	—
Report à nouveau Décision de l'Assemblée générale ordinaire du 19/04/77.	9 406,82	6 205,95	− 3 200,87
Bénéfice net de l'exercice	25 270 460,13	35 298 864,55	+ 10 028 404,42
Plus-values disponibles	1 512,87	34 046,51	+ 32 533,64
Total	2 236 584 864,31	2 684 291 638,41	+ 447 706 774,10

portefeuille titres au 31 décembre 1977

	Nombre de titres détenus	% du capital	Valeur d'inventaire en francs
1. Participations françaises			
Cofica	1 705 431	98,44	111 174 035,40
S.A. Gestion Service	2 998	29,98	449 800,00
Presbourg Lapérouse	2 800	20,00	280 000,00
Cardif	1 000	1,00	119 800,00
Société d'Informatique et de Système	2 097	10,49	183 457,34
2. Participations étrangères			
Sefisa Financiaciones	7 200	0,82	719 904,53
Autres valeurs étrangères	—	—	5 269,18
3. Divers			
Titres ou parts dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100 000 par catégorie de titres ou de participations			297 625,50
Valeur d'inventaire au 31 décembre 1977			113 229 891,95
Sociétés immobilières			
Diverses S.C.I. et S.A.I. inscrites au poste «immobilisations» du bilan			43 419 946,05

Renseignements concernant les filiales et les participations

(Articles 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

(en milliers de francs)	Capital	Réserves	% du capital détenu	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours du dernier exercice
1. Participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital du Cetelem									
a) Filiales :									
Cofica : 25, av. Kléber, 75116 Paris	86 625	79 312	98,44	111 174			456 470	25 387	6 811
b) Participations :									
Foncière de la Compagnie Bancaire 25, avenue Kléber, 75116 Paris	221 364	209 442	10,42	(1) 42 577	17 714		36 237	1 120	
2. Participations dont la valeur d'inventaire est inférieure à 1 % du capital du Cetelem									
a) Filiales françaises									
b) Filiales étrangères									
c) Participations françaises				1 331	17 491				47
d) Participations étrangères				725					

(1) Ce montant est inscrit dans le poste «Immobilisations».

résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

(Articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

	1973	1974	1975	1976	1977
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	103 656 800	103 656 800	103 656 800	138 209 000	138 209 000
b) Nombre d'actions émises	1 036 568	1 036 568	1 036 568	1 382 090	1 382 090
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
2. Résultat global des opérations effectives (milliers de francs)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	241 694	315 056	371 865	426 856	484 618
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions.	30 600	23 484	51 361	77 097	69 477
c) Impôt sur les bénéfices	6 318	2 964	18 214	31 277	29 314
d) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions (1)	10 575	8 642	11 785	25 270	35 299
e) Montant des bénéfices distribués	8 293	8 293	8 293	11 057	11 057
3. Résultat des opérations réduit à une seule action ajustée (2) (en francs)					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions (3)	17,57	14,85	23,99	33,15	29,06
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions (3)	7,65	6,26	8,53	18,28	25,54
c) Dividende versé à chaque action	6,00	6,00	6,00	8,00	8,00
4. Personnel					
a) Nombre moyen de salariés au cours de l'exercice	945	997	1 026	1 079	1 088
b) Montant de la masse salariale (en milliers de francs)	37 797	44 211	50 497	62 032	69 064
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) (en milliers de francs)	14 852	19 409	24 236	30 930	39 794
(1) Bénéfice :					
• établi après mouvement sur la provision pour éventualités diverses (milliers de francs)	—	3 075 (reprise)	8 075 (dotation)	10 000 (dotation)	—
• établi après mouvement complémentaire sur la provision de réescompte (milliers de francs)	—	—	16 495 (dotation)	200 (reprise)	—
• auquel s'ajoutent les plus-values exonérées ou à long terme suivantes (milliers de francs)	—	1	10 728	2	34

(2) Opération financière réalisée par la Société et coefficient d'ajustement :
En 1976, augmentation du capital de 103 656 800 à 138 209 000 par incorporation de la prime d'émission de 10 500 000 et de la prime d'apport à concurrence de 24 052 200.
Tous les titres ont été émis ou créés - jouissance 1er janvier 1976.
Coefficient d'ajustement :
— 0,75 de 1973 à 1975,
— 1 en 1976 et 1977.

(3) Compte non tenu des résultats de sa filiale Cofica (voir références à la page des résultats consolidés).

résultats consolidés Cetelem - Cofica - Cofibail-Auto

Méthode d'intégration globale (en milliers de francs)

	1976		1977	
Recettes brutes par société :				
Cetelem	400 078		446 534	
Cofica	302 408		349 703	
Cofibail-Auto	82 244		193 432	
Soldes des pertes et profits sur exercice antérieur ou à caractère spécial	5 901		7 263	
Revenu du portefeuille-titres de Cetelem et Cofica	7 985		7 878	
Total des recettes	798 616		1 004 810	
Déduction des dividendes reçus de Cofica et Cofibail-Auto (afférents à l'exercice précédent)	7 754		7 830	
	790 862		996 980	
Plus ou moins-values à long terme de l'exercice		(– 56)		(+ 40)
Intérêts et agios débiteurs consolidés	305 063		376 748	
Produits bruts d'exploitation	485 799		620 232	
Frais de personnel	149 406		172 210	
Charges fiscales d'exploitation	16 379		18 723	
Autres frais généraux	129 865		149 210	
	295 650		340 143	
Bénéfice brut	190 149		280 089	
Participation des salariés	4 535		5 579	
Intéressement des salariés	—		1 665	
Dotation aux amortissements	44 473		100 826	
Dotation aux provisions	16 570		11 287	
Provision pour participation des salariés	5 660		6 662	
Impôt sur les sociétés	59 401		77 558	(– 6)
	130 639		203 577	
Résultat net consolidé Cetelem-Cofica-Cofibail-Auto avant impôt exceptionnel	59 510		76 512	
Contribution exceptionnelle	2 013		—	
Résultat net consolidé après impôt exceptionnel	(1) 57 497		(2) 76 512	
Bénéfice net consolidé intéressant le Cetelem	53 742		69 229	
soit : par action (francs)	38,88		50,09	
Bénéfice net consolidé hors contribution exceptionnelle	55 665		69 229	
soit : par action (francs)	40,28		50,09	

(1) Ce résultat est établi après dotation complémentaire de F 39 800 000,00 au réescompte et avant dotation à la provision taxée pour éventualités diverses de F 10 000 000,00 effectuée par le Cetelem au 31 décembre 1976.

(2) Ce résultat est établi avant dotation aux provisions taxées pour éventualités diverses de F 14 000 000,00 effectuées par Cofica et Cofibail-Auto au 31 décembre 1977.

bilan consolidé Cetelem - Cofica - Cofibail-Auto

Après répartition (en milliers de francs)

actif	1976	1977	passif	1976	1977
Caisse, C.C.P., Banques	38 609	50 451	Banques	81 365	107 812
Crédits à la clientèle	3 645 074	4 345 162	Comptes d'ordre et créditeurs divers	551 001	685 605
Comptes d'ordre et débiteurs divers	84 679	148 045	Emprunts et mobilisation	3 044 205	3 938 405
Titres de participation	7 429	7 544	Fonds propres :		
Immobilisations d'exploitation	277 334	620 272	— fonds propres du Cetelem	298 839	323 892
			— plus-value de consolidation	67 625	100 611
			— part des tiers dans les fonds propres de Cofica et Cofibail-Auto	10 090	15 149
	4 053 125	5 171 474		4 053 125	5 171 474

Réalisation - SDE Conseils en Information
46, rue Bichat, 75010 Paris

compagnie bancaire

Allocution du président

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vient de vous rendre compte de l'activité du Cetelem et de ses filiales au cours de l'exercice 1977. Le développement de l'activité, le contrôle des charges d'exploitation, la consolidation du refinancement et les résultats atteints témoignent de l'équilibre de votre Société et de sa capacité à s'adapter à un environnement sujet à d'amples fluctuations.

Ces performances sont la conséquence des choix fondamentaux qu'a faits votre Société depuis sa création en 1953, il y a 25 ans.

Je voudrais, à l'occasion de cet anniversaire, en rappeler l'esprit.

Si le Cetelem a pu se développer pendant cette période dans des conditions satisfaisantes, c'est parce qu'il a su s'adapter en permanence aux besoins de l'économie et à ceux des ménages français. Cette faculté d'adaptation s'est particulièrement manifestée dans le domaine des biens financés en même temps que dans l'évolution des structures de la Société.

Créé à l'origine pour financer les achats à crédit d'appareils ménagers, le Cetelem a largement contribué à la création d'une industrie française dont la production en grandes séries rendait nécessaire la distribution de masse, ce qui ne pouvait se concevoir sans le crédit. Aujourd'hui, 85 % des ménages environ disposent de l'équipement jugé indispensable au confort moderne. Cette expansion élevée, réalisée en moins de 20 ans, a été largement soutenue par le financement à crédit. Elle a permis au surplus une réduction sensible des coûts (par exemple, pour une référence de 100 F en 1953, un réfrigérateur vaut, en francs 1978, 72 F).

Progressivement, de nouveaux besoins sont apparus. Le Cetelem s'est efforcé de les satisfaire. Ce furent la radio, puis la télévision, le meuble, les travaux d'équipement et d'entretien du foyer, la haute-fidélité, et enfin l'automobile, domaine dans lequel votre Société a renforcé sa position avec la prise de contrôle de Cofica en 1970. Ainsi, la part des appareils ménagers dans le montant total des financements du Cetelem et de ses filiales est passée de 100 % en 1953 à 5 % en 1977. Une telle évolution atteste de l'aptitude de votre Société au renouvellement : le Cetelem n'aurait jamais enregistré la progression qu'il a connue s'il s'était limité à son marché d'origine.

Cette expansion a permis à votre Société, parallèlement à son chiffre d'affaires, de développer l'emploi : de 90 personnes en 1954, son effectif total, y compris ses filiales, atteint 1811 personnes fin 1977. Recherchant les structures les mieux à même d'assurer, en même temps que l'équilibre global de la Société, l'intérêt au travail et la motivation de ses collaborateurs, le Cetelem a progressivement adopté une structure fortement décentralisée : actuellement, 144 équipes régionales de 10 personnes en moyenne sont responsables de l'ensemble des activités commerciales, d'étude et de recouvrement des contrats de prêts. Cette orientation lui a permis notamment de favoriser largement la promotion interne - les 2/3 de l'encadrement actuel du Cetelem ont été recrutés comme employés - concourant ainsi à satisfaire les aspirations légitimes de ses collaborateurs et garantissant l'adéquation du climat interne de la Société à l'environnement social.

En même temps que cette forte parcellisation de la Société a été mise en place et régulièrement améliorée, l'organisation informatique a été développée : elle permet, dans des conditions de fiabilité et d'économie remarquables, la gestion, à ce jour, de plus de 2 millions de comptes Clients.

C'est ainsi que, conjuguant croissance de l'activité, adaptation aux marchés et souplesse d'organisation, votre Société a pu prendre, au cours des 25 dernières années, sa place de premier établissement financier spécialisé dans l'équipement des particuliers.

Le début de l'année 1978 a été marqué par une activité soutenue en dépit d'un certain attentisme des consommateurs ; mais les résultats de ces deux premiers mois sont dans la ligne des prévisions de l'année entière dont les résultats ne doivent pas être sensiblement différents de ceux dont il vient de vous être rendu compte.

Mesdames, Messieurs, ce 25e anniversaire a été pour moi l'occasion de vous rappeler brièvement les atouts que votre Société a su développer pour progresser régulièrement et résolument. Je suis certain qu'avec votre confiance, le Cetelem et ses filiales sauront amplifier à l'avenir les performances réalisées et témoigneront ainsi de la compétence et du sérieux des équipes qui constituent votre Société.

mars 1978